



25 octobre 2023

(23-7180)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2021 (S.I. NO 567/2021) DE L'UNION EUROPÉENNE
(DROIT D'AUTEUR ET DROITS CONNEXES DANS LE MARCHÉ UNIQUE)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2021 (S.I. No. 567/2021) de l'Union européenne (droit d'auteur et droits connexes dans le marché unique)
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_13005_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Le Règlement notifié renforce les droits et protections accordés aux différentes catégories de détenteurs de droits afin de prendre en compte l'incidence des avancées technologiques et de la numérisation accrue. Il prévoit également un accès et une utilisation plus larges des œuvres protégées par le droit d'auteur, au bénéfice potentiel des secteurs de la création, des éditeurs de presse, des chercheurs, des enseignants, des institutions chargées de préserver le patrimoine culturel et des citoyens.	
Langue(s) du texte notifié	Anglais
Entrée en vigueur	12 novembre 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	4 septembre 2023
Autres renseignements	<p>Le Règlement notifié, pris en application de la Loi de 1972 sur les Communautés européennes, transpose la Directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019. Il modifie en outre la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (telle que modifiée).</p> <p>IP/N/1/EU/C/14 (Directive 2019/790/UE)</p> <p>IP/N/1/IRL/C/3 (Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (telle que modifiée))</p>
Organisme ou autorité responsable	<p><i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)</p> <p>trademarks@enterprise.gov.ie</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.